

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1074 4 décembre 1940

n° 1074 4

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 décembre 1940

Numéro JO

n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro

31 décembre 1940

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le télégramme officiel n° C. 95 R. du 28 novembre 1940,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulguée à la Côte française des Somalis et dépendances la loi du 20 novembre 1940 relative à la réglementation des débits de boissons dans les territoires relevant du Secrétariat d'Etat aux colonies.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

NOUAILHETAS.